

Niederanven, le 6 mai 2021

AVIS AU PUBLIC


(1A/2021/0003/168)

Il est porté à la connaissance du public, que la société **CREOS LUXEMBOURG S.A.** a introduit auprès de l'Inspection du Travail et des Mines une demande d'autorisation relative aux *contrôles périodiques à réaliser sur les stations de détente à haute pression à Niederanven, Weckergrund et Mertert.*

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le dossier est déposé à la maison communale de Niederanven du 6 mai 2021 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés.

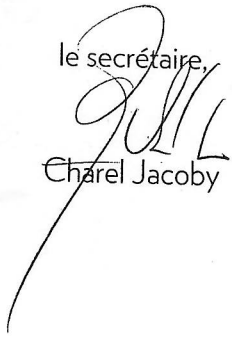
Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,


Raymond Weydert



le secrétaire,


Charel Jacoby